



23/12/2025

POLITIQUE DE PRÉVENTION DE L'EXPLOITATION, DES ABUS ET DU HARCÈLEMENT SEXUELS (PSEA))

[Handwritten signature]



ABRÉVIATIONS

Abréviation	Signification
PADEBU	Programme d'Actions pour le Développement des Bases Unies
VBG	Violence Basée sur le Genre
PSEA	Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels
EAS	Exploitation et Abus Sexuels
HS	Harcèlement Sexuel
RH	Ressources Humaines
MEAL	Suivi, Évaluation, Redevabilité et Apprentissage
CPI/IASC	Comité Permanent Inter-Organisations
CHS	Core Humanitarian Standards
SOP	Procédures Opérationnelles Standard
MGP	Mécanisme de Gestion des Plaintes
ONU	Organisation des Nations Unies
RDC	République Démocratique du Congo

Table des matières



.....	0
ABRÉVIATIONS	1
1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF	4
2. INTRODUCTION	5
3. PRÉAMBULE	5
4. DÉFINITIONS CLÉS	6
4.1 Genre	6
4.2 VBG	6
4.3 Exploitation sexuelle	6
5.4 Abus sexuel	6
4.5 Harcèlement sexuel	6
4.6 Approche centrée sur la survivante	6
5. OBJECTIFS	6
6. DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE	7
7. CHAMP D'APPLICATION	7
8. PRINCIPES FONDAMENTAUX PSEA	7
9. COMPORTEMENTS INTERDITS	7
10. RESPONSABILITÉS INSTITUTIONNELLES	8
Conseil d'administration	8
Direction	8
RH	8
Point focal PSEA	8
Personnel	8
11. INTÉGRATION DANS LES SYSTÈMES PADEBU	8
Recrutement	8
Formation	8
Partenariats	9
12. MÉCANISMES DE SIGNALEMENT	9
Canaux	9
Principes	9
13. GESTION DES CAS	9
Étapes	9
14. ASSISTANCE AUX SURVIVANT(E)S	9
15. CONFIDENTIALITÉ	10
16. SANCTIONS DISCIPLINAIRES	10

[Handwritten signatures]



17. SUIVI ET REDEVABILITÉ	10
18. FORMATION ET SENSIBILISATION.....	10
19. DISPOSITIONS FINALES.....	10
21. ANNEXES – FORMULAIRES ET OUTILS.....	12
ANNEXE 1 : Formulaire de plainte VBG/PSEA.....	12
ANNEXE 2 : Registre confidentiel des cas	12
ANNEXE 3 : Formulaire de consentement éclairé	12
ANNEXE 4 : Fiche de référencement des survivant(e)s.....	12
ANNEXE 5 : Formulaire d'enquête PSEA.....	12
ANNEXE 6 : Formulaire d'évaluation des risques VBG/PSEA.....	12
ANNEXE 7 : Attestation d'engagement PSEA	12
ANNEXE 8 : Check-list conformité PSEA	12
ANNEXE 9 : Matrice des risques VBG/PSEA.....	12
ANNEXE 10 : Plan annuel de formation.....	12
ANNEXE 11 : Organigramme de gestion des cas	12
ANNEXE 12 : Procédure de signalement confidentiel	12
ANNEXE 13 : Cartographie des services de référencement.....	12
ANNEXE 14 : Rapport mensuel PSEA/VBG.....	12
ANNEXE 15 : Page de validation institutionnelle.....	12

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La présente politique constitue le cadre institutionnel obligatoire de PADEBU pour prévenir et répondre aux Violences Basées sur le Genre (VBG), à l'Exploitation et aux Abus Sexuels (EAS), ainsi qu'au Harcèlement Sexuel (HS).

Elle vise à :

- protéger les bénéficiaires et le personnel ;
- prévenir les abus de pouvoir ;
- garantir des mécanismes sûrs et confidentiels de signalement ;
- assurer une réponse rapide et centrée sur les survivant(e)s ;
- renforcer la redevabilité institutionnelle.



Cette politique applique une approche de tolérance zéro et s'aligne sur :

- les principes du CPI/IASC ;
- les standards CHS et SPHERE ;
- la législation congolaise ;
- les politiques internes de PADEBU.

2. INTRODUCTION

Les crises humanitaires et contextes de vulnérabilité augmentent les risques :

- d'exploitation ;
- d'abus ;
- de discrimination ;
- de violences sexuelles ;
- d'abus de pouvoir.



PADEBU reconnaît que toute organisation humanitaire a la responsabilité :

- de prévenir les abus ;
- de protéger les communautés ;
- de garantir la dignité humaine ;
- d'assurer la sécurité des personnes vulnérables.

Cette politique établit donc des règles claires applicables à toute personne agissant au nom de PADEBU.

3. PRÉAMBULE

PADEBU est une organisation non gouvernementale congolaise œuvrant dans :

- l'action humanitaire ;
- le relèvement ;
- le développement durable.

PADEBU agit selon les principes :

- neutralité ;
- impartialité ;
- indépendance ;
- non-discrimination ;
- dignité humaine ;
- redevabilité.

PADEBU reconnaît que :

- les rapports de pouvoir inégaux augmentent les risques d'abus ;
- les femmes, enfants et groupes vulnérables sont davantage exposés ;
- toute personne a droit à la protection contre les violences.



4. DÉFINITIONS CLÉS

4.1 Genre

Construction sociale des rôles attribués aux femmes et aux hommes.

4.2 VBG

Tout acte préjudiciable commis contre une personne en raison de son genre.

4.3 Exploitation sexuelle

Abus d'une position de pouvoir à des fins sexuelles.

5.4 Abus sexuel

Intrusion physique à caractère sexuel imposée à une personne.

4.5 Harcèlement sexuel

Comportement sexuel non désiré créant intimidation ou humiliation.

4.6 Approche centrée sur la survivante

Approche garantissant :

- sécurité ;
- confidentialité ;
- dignité ;
- consentement éclairé.

5. OBJECTIFS

La politique vise à :

1. Prévenir les VBG/EAS/HS ;
2. Définir les comportements interdits ;
3. Garantir des mécanismes sûrs de signalement ;
4. Assurer une gestion rapide des cas ;
5. Renforcer la redevabilité ;
6. Promouvoir un environnement sûr et inclusif.



6. DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

PADEBU applique une politique de tolérance zéro envers :

- l'exploitation sexuelle ;
- les abus sexuels ;
- le harcèlement sexuel ;
- les violences basées sur le genre.

Toute violation expose son auteur à :

- des sanctions disciplinaires ;
- une rupture de contrat ;
- des poursuites judiciaires.

7. CHAMP D'APPLICATION

Cette politique s'applique à :

- tout le personnel ;
- les consultants ;
- les partenaires ;
- les volontaires ;
- les fournisseurs ;
- les sous-traitants ;
- les membres du Conseil d'administration.

8. PRINCIPES FONDAMENTAUX PSEA

PADEBU applique les principes du CPI/IASC :

- interdiction des relations sexuelles avec les enfants ;
- interdiction de transaction sexuelle ;
- obligation de signalement ;
- responsabilité du management ;
- sanctions disciplinaires strictes.

9. COMPORTEMENTS INTERDITS

Sont strictement interdits :

- exploitation sexuelle ;
- abus sexuel ;
- harcèlement sexuel ;
- violence physique ;
- intimidation ;



- représailles ;
- discrimination ;
- relation sexuelle avec bénéficiaire.

10. RESPONSABILITÉS INSTITUTIONNELLES

Conseil d'administration

- supervision ;
- validation de la politique.

Direction

- allocation des ressources ;
- mise en œuvre.

RH

- recrutement sécurisé ;
- formations ;
- gestion disciplinaire.

Point focal PSEA

- réception des plaintes ;
- orientation ;
- suivi des cas.

Personnel

- respect obligatoire de la politique ;
- signalement des incidents.

11. INTÉGRATION DANS LES SYSTÈMES PADEBU

Recrutement

- vérification des références ;
- screening ;
- engagement écrit.

Formation

- formation obligatoire ;
- recyclage périodique.

[Signature] *[Signature]*



Partenariats

- clauses PSEA obligatoires ;
- due diligence.

12. MÉCANISMES DE SIGNALEMENT

Canaux

- Email : padebuabusex@gmail.com
- Email : padebuplainte@gmail.com
- Point focal PSEA
- Boîtes à plaintes
- Téléphone sécurisé

Principes

- confidentialité ;
- anonymat possible ;
- protection contre représailles.

13. GESTION DES CAS

Étapes

1. Réception ;
2. Évaluation initiale ;
3. Référencement ;
4. Enquête ;
5. Décision ;
6. Clôture ;
7. Archivage sécurisé.

14. ASSISTANCE AUX SURVIVANT(E)S

PADEBU garantit :

- assistance médicale ;
- soutien psychosocial ;
- assistance juridique ;
- sécurité ;
- confidentialité.



15. CONFIDENTIALITÉ

Toutes les informations relatives aux cas sont :

- strictement confidentielles ;
- sécurisées ;
- accessibles uniquement aux personnes autorisées.

16. SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Les sanctions peuvent inclure :

- avertissement ;
- suspension ;
- licenciement ;
- rupture de partenariat ;
- poursuites judiciaires.

17. SUIVI ET REDEVABILITÉ

PADEBU assure :

- suivi des incidents ;
- audits ;
- rapports réguliers ;
- mécanismes communautaires de feedback.

18. FORMATION ET SENSIBILISATION

PADEBU organise :

- formations annuelles ;
- sensibilisations communautaires ;
- affichage des mécanismes de plainte ;
- campagnes de prévention.

19. DISPOSITIONS FINALES

Cette politique est obligatoire et intégrée à :

- Code de conduite ;
- Politique Genre ;
- Politique Protection de l'enfant ;
- Politique RH ;
- Politique de sauvegarde.

Fait à Bukavu, le 24 décembre 2025

Approuvé par

Pour PADEBU

Le Président du Conseil d'Administration

Nom, signature, cachet

AMBROISE BASIZI RUSASHI

Le Directeur / Directeur National

Nom, signature, cachet

OSCAR KALIPANDA



Handwritten signatures in blue ink.



21. ANNEXES – FORMULAIRES ET OUTILS

ANNEXE 1 : Formulaire de plainte VBG/PSEA

ANNEXE 2 : Registre confidentiel des cas

ANNEXE 3 : Formulaire de consentement éclairé

ANNEXE 4 : Fiche de référencement des survivant(e)s

ANNEXE 5 : Formulaire d'enquête PSEA

ANNEXE 6 : Formulaire d'évaluation des risques VBG/PSEA

ANNEXE 7 : Attestation d'engagement PSEA

ANNEXE 8 : Check-list conformité PSEA

ANNEXE 9 : Matrice des risques VBG/PSEA

ANNEXE 10 : Plan annuel de formation

ANNEXE 11 : Organigramme de gestion des cas

ANNEXE 12 : Procédure de signalement confidentiel

ANNEXE 13 : Cartographie des services de référencement

ANNEXE 14 : Rapport mensuel PSEA/VBG

ANNEXE 15 : Page de validation institutionnelle

ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE PLAINTE VBG/PSEA

Référence : FA-PSEA-01



1. Informations générales

Élément	Détails
Date de réception	
Heure	
Lieu	
Canal de réception	☐ Téléphone ☐ Email ☐ Boîte à plainte ☐ En personne ☐ Autre
Référence du dossier	

2. Informations sur le/la survivant(e)

Élément	Détails
Nom (optionnel)	
Sexe	☐ Femme ☐ Homme ☐ Fille ☐ Garçon
Âge	
Contact sécurisé	
Besoins immédiats	

3. Nature de l'incident

Type d'incident	Oui	Non
Exploitation sexuelle	☐	☐
Abus sexuel	☐	☐
Harcèlement sexuel	☐	☐
Violence physique	☐	☐
Violence psychologique	☐	☐
Autre	☐	☐

[Signature]



Description succincte :

4. Auteur présumé

Élément	Détails
Personnel PADEBU	☐
Partenaire	☐
Fournisseur	☐
Communauté	☐
Inconnu	☐

5. Actions immédiates prises

- ☐ Référencement médical
- ☐ Soutien psychosocial
- ☐ Protection sécuritaire
- ☐ Information du point focal PSEA
- ☐ Autre :

6. Confidentialité

- ☐ Consentement obtenu
- ☐ Information sécurisée

Nom du receveur de plainte :

Signature :

[Handwritten signatures]

ANNEXE 2 : REGISTRE CONFIDENTIEL DES CAS

Référence : FA-PSEA-02



N° Cas	Date	Type d'incident	Sexe/Âge	Statut du cas	Référencement effectué	Responsable

Niveau de confidentialité : STRICTEMENT CONFIDENTIEL

ANNEXE 3 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Référence : FA-PSEA-03

Je soussigné(e) :

Déclare avoir reçu des informations claires concernant :

- les services disponibles ;
- les procédures de gestion du cas ;
- les limites de confidentialité ;
- mes droits en tant que survivant(e).

J'autorise PADEBU à :

Autorisation	Oui	Non
Partager les informations avec les services médicaux	☐	☐
Référer vers les services psychosociaux	☐	☐
Ouvrir une enquête interne	☐	☐

Nom :

Signature / Empreinte :

Date :

ANNEXE 4 : FICHE DE RÉFÉRENCEMENT DES SURVIVANT(E)S

Référence : FA-PSEA-04



Élément	Détails
Nom/code du cas	
Type de besoin	☐ Médical ☐ Psychosocial ☐ Juridique ☐ Sécurité
Structure référée	
Contact	
Date du référencement	
Accompagnement assuré	☐ Oui ☐ Non

Observations :

ANNEXE 5 : FORMULAIRE D'ENQUÊTE PSEA

Référence : FA-PSEA-05

Informations générales

Élément	Détails
Référence du dossier	
Enquêteur	
Date d'ouverture	
Date de clôture	

Collecte des informations

- Témoins interrogés :
- Documents examinés :
- Éléments de preuve :

[Signature] *[Signature]*

Conclusion préliminaire

- ☐ Allégation fondée
☐ Allégation non fondée
☐ Informations insuffisantes

Mesures recommandées :

.....



ANNEXE 6 : FORMULAIRE D'ÉVALUATION DES RISQUES VBG/PSEA

Référence : FA-PSEA-06

Domaine	Risque identifié	Niveau	Mesure d'atténuation
Distribution	Harcèlement	Élevé	Présence femmes staff
Transport	Abus	Moyen	Supervision renforcée
Cash transfert	Exploitation	Élevé	Sensibilisation

ANNEXE 7 : ATTESTATION D'ENGAGEMENT PSEA

Référence : FA-PSEA-07

Je soussigné(e)

M'engage à :

- respecter la Politique PSEA de PADEBU ;
- signaler tout incident ;
- respecter la confidentialité ;
- éviter tout comportement interdit.

Je comprends que toute violation peut entraîner :

- sanctions disciplinaires ;
- rupture de contrat ;
- poursuites judiciaires.

Signature :

Date :

.....

[Handwritten signatures]

ANNEXE 8 : CHECK-LIST CONFORMITÉ PSEA

Référence : FA-PSEA-08



Vérification	Oui	Non
Formation PSEA reçue	☐	☐
Code de conduite signé	☐	☐
Mécanisme de plainte affiché	☐	☐
Point focal identifié	☐	☐
Référencement disponible	☐	☐

ANNEXE 9 : MATRICE DES RISQUES VBG/PSEA

Risque	Probabilité	Impact	Niveau global	Mesures
Exploitation sexuelle	Élevée	Élevé	Critique	Sensibilisation
Harcèlement	Moyen	Moyen	Moyen	Formation
Abus sur mineur	Faible	Critique	Élevé	Contrôle renforcé

ANNEXE 10 : PLAN ANNUEL DE FORMATION

Formation	Cible	Fréquence	Responsable
Introduction PSEA	Nouveau personnel	À l'embauche	RH
VBG et Protection	Personnel terrain	Annuel	Point focal
Gestion des plaintes	Managers	Semestriel	Protection



ANNEXE 11 : ORGANIGRAMME DE GESTION DES CAS

Signalement → Point focal PSEA → Évaluation initiale → Référencement → Enquête →
 Décision → Clôture sécurisée

ANNEXE 12 : PROCÉDURE DE SIGNALEMENT CONFIDENTIEL

Étapes

1. Réception de la plainte ;
2. Enregistrement sécurisé ;
3. Évaluation des risques ;
4. Référencement ;
5. Investigation ;
6. Décision ;
7. Archivage confidentiel.

Principes

- Confidentialité ;
- Consentement éclairé ;
- Sécurité ;
- Non-représailles ;
- Approche centrée sur la survivante.

ANNEXE 13 : CARTOGRAPHIE DES SERVICES DE RÉFÉRENCEMENT

Service	Structure	Contact	Zone
Médical	Hôpital		
Psychosocial	ONG partenaire		
Juridique	Barreau / Clinique		
Sécurité	Police spécialisée		

ANNEXE 14 : RAPPORT MENSUEL PSEA/VBG

Indicateur	Nombre
Cas reçus	
Cas référés	

[Signature]